PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 18 mars 2026 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Christine Poirier et Flavia Alexandra Novac, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, est absent, jusqu'à ce qu'il prenne son siège comme indiqué ci-dessous;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20260318-629

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Stéphane Boyer, maire, et Cecilia Macedo, conseillère municipale, à participer à la 2e édition du Rendez-vous de la nouvelle vague municipale, les 18 et 19 mars 2026 à Nicolet, au montant de 811,35 $.

(CT:1886922)
(SD-2026-739)

CE-20260318-630

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier la participation de Seta Topouzian, conseillère municipale, au brunch pour la Journée internationale des droits des femmes du Centre communautaire arménien, à titre de représentante du maire, le 15 mars 2026 à Montréal, au montant de 48,25 $.

(CT:1889724)
(SD-2026-1172)

CE-20260318-631

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Aline Dib, conseillère municipale, à participer à titre de représentante du maire, à la 21e édition de l'événement bénéfice annuel de la Croix-Rouge canadienne, le 18 mars 2026 à Montréal, au montant de 32,38 $.

(CT:1889743)
(SD-2026-1175)

CE-20260318-632 ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Vasilios Karidogiannis, conseiller municipal, à participer à la Fête nationale de la République hellénique du Consul général de Grèce, le 26 mars 2026 à Montréal, au montant de 69,38 $.

(CT:1889954)
(SD-2026-1200)

CE-20260318-633 ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Vasilios Karidogiannis, conseiller municipal, à participer à la Fête nationale de la Grèce de la Communauté hellénique du Grand Montréal, le 28 mars 2026 à Laval, au montant de 120 $.

(CT:1889976)
(SD-2026-1202)

CE-20260318-634 ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Vasilios Karidogiannis, conseiller municipal, à participer à la doxologie et au défilé dans le cadre de la Fête nationale de la Grèce organisés par la Communauté hellénique du Grand Montréal, à titre de représentant du maire, le 29 mars 2026 à Montréal, au montant de 131,75 $.

(CT:1889993)
(SD-2026-1206)

CE-20260318-635 AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste en données et intelligence d'affaires pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «Plateforme de données Laval», au montant de 197 021,16 $;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 1.

(CT:1883750)
(SD-2026-373)

CE-20260318-636 RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT - LICENCES - CONTRAT DOS-569

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'exercice de l'option de renouvellement, prévue au contrat DOS-569, de 1500 licences du catalogue de formation GO1 intégré au système de gestion des apprentissages (SGA), pour une période de 3 ans, au Groupe IN-RGY Consultation inc., au montant total de 299 481,46 $.

(CT:1875047)
(SD-2025-6158)

À 9 h 04, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, prend son siège.

Les discussions sur le point 28.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20260318-637 RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3424

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3424, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'un sentier multifonctionnel au parc des Cardinaux, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Vert Dure inc.
308 656,14 $.

(CT:1885137)
(SD-2026-500)

CE-20260318-638 AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-3424

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec, et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 1 434 $, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3424 par le conseil municipal.

(CT:1885137)
(SD-2026-500)

CE-20260318-639 DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13250-F - CONTRAT DOS-3424

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13250-F, un montant de 311 600 $, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3424 par le conseil municipal.

(CT:1885137)
(SD-2026-500)

CE-20260318-640 RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3378

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3378, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réaménagement du centre de distribution situé au 2550, boulevard Industriel, pour une période de 7 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction S.M. Paquet inc.
934 548,08 $.

(CT:1887410)
(SD-2026-814)

CE-20260318-641 DÉBUT, SURVEILLANCE ET ASSISTANCE TECHNIQUE - CONTRAT DOS-3378

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Construction S.M. Paquet inc. pour les travaux de réaménagement du centre de distribution situé au 2550, boulevard Industriel, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Beaupré Michaud et Associés, Architectes s.e.n.c.r.l. à effectuer la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux, la phase B pour l'assistance technique au montant de 12 336,04 $, et la phase C pour la surveillance au montant de 16 448,05 $;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30310, lot 2;

d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B pour l'assistance technique au montant de 12 164,36 $, et la phase C pour la surveillance au montant de 16 211,48 $;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3378 par le conseil municipal.

(CT:1887410)
(SD-2026-814)

CE-20260318-642 DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-3378

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 1 033 700 $, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3378 par le conseil municipal.

(CT:1887410)
(SD-2026-814)

CE-20260318-643 RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3457

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3457, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction et de construction de trottoirs sur les rues Ridgewood, Bladen, du Calvet et sur l'avenue Albert-Murphy ainsi que sur les boulevards Lévesque Est et Notre-Dame Ouest, pour une période de 3 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Montréal Scellant inc.

593 913,53 $.

(CT:1887662)
(SD-2026-828)

CE-20260318-644

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-3457

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Montréal Scellant inc. pour les travaux de reconstruction et de construction de trottoirs sur les rues Ridgewood, Bladen, Du Calvet et sur l'Avenue Albert-Murphy ainsi que sur les boulevards Lévesque Est et Notre-Dame Ouest, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 118 208,67 $;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 1;

d'autoriser Englobe Corp. inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant 35 503,59 $;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 4;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3457 par le conseil municipal.

(CT:1887662)
(SD-2026-828)

CE-20260318-645

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-3457

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec, et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 1 201 $, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3457 par le conseil municipal.

(CT:1887662)
(SD-2026-828)

CE-20260318-646 DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13248-F - CONTRAT DOS-3457

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13248-F, un montant de 752 500 $, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3457 par le conseil municipal.

(CT:1887662)
(SD-2026-828)

Les discussions sur le point 36.5 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20260318-647 CESSION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-2040

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la cession du contrat DOS-2040 pour le service de soutien et de maintenance du logiciel Somum par Somum Solutions inc. (NEQ 1166039173) à Solution Conviviale Communication inc. (NEQ 1180593551), et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

(SD-2026-1156)

Au point 43.1 de l'ordre du jour, plusieurs citoyens sont présents dans la salle du conseil. Ceux-ci s'adressent aux membres du comité exécutif et expriment leur opinion en lien avec le dossier soumis.

CE-20260318-648 DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL REFUSÉE - VÉRONIC RACINE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de refuser la demande UC-2025-12 de Véronic Racine, représentante du propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 1 194 345 du cadastre du Québec, situé au 907-911, montée Gravel, les usages conditionnels «Église, synagogue, mosquée et temple (6911)», «Centre communautaire ou de quartier (6997)» et «Autres lieux d'assemblée pour les loisirs (7219)» du groupe d'usages «Activité de rassemblement (P2)», au sens du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme, considérant:

l'argumentaire du requérant;

que ce n'est pas la nature des usages qui est en cause, mais l'intensité des activités et les nuisances qui en résultent;

que le critère 1 n'est pas respecté, c'est-à-dire que le milieu d'insertion n'est pas adapté à l'intensité des activités associées aux usages à régulariser en matière d'accessibilité et d'impact sur la circulation, que la configuration du stationnement est problématique et accidentogène et que la sécurité routière et piétonne est compromise;

que le critère 2 n'est pas respecté, c'est-à-dire que le milieu d'insertion n'est pas adapté à l'intensité des activités associées aux usages à régulariser en matière de nuisances relatives à l'achalandage et au bruit portant atteinte à la tranquillité du secteur résidentiel;

que le critère 5 n'est pas respecté, c'est-à-dire que l'offre de stationnement sur le site n'est pas adéquate de manière à limiter les impacts sur le milieu d'insertion et que les solutions proposées sont inadaptées;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-46.

(SD-2026-721)

CE-20260318-649 DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - CLAUDE NABIH SKAF

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0032 de Claude Nabih Skaf, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 441 937 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-49.

(SD-2026-989)

CE-20260318-650 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - CLAUDE NABIH SKAF

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-14 de Claude Nabih Skaf, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation de 4 logements sur le lot 1 441 937 du cadastre du Québec, boulevard Lévesque Ouest:

1. un minimum de 3 arbres à petit déploiement en cour avant, alors qu'un minimum de 3 arbres à moyen ou grand déploiement est requis en cour avant;

2. un minimum de 2 arbres à petit déploiement et de 1 arbre à moyen ou grand déploiement en cour avant secondaire, alors qu'un minimum de 3 arbres à moyen ou grand déploiement est requis en cour avant secondaire;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-50.

(SD-2026-991)

CE-20260318-651 DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9315-1108 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0120 de 9315-1108 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 1 159 165 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-51.

(SD-2026-993)

CE-20260318-652 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9315-1108 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-15 de 9315-1108 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation multifamiliale de 3 étages sur le lot 1 159 165 du cadastre du Québec, boulevard Dagenais Ouest:

1. la plantation d'arbres à petit déploiement en cour avant secondaire au lieu d'arbre à moyen ou grand déploiement;

2. une bande tampon de type C le long de la ligne arrière comprenant 10 arbres au lieu de 11;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-52.

(SD-2026-994)

CE-20260318-653 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - SOCIÉTÉ TELUS COMMUNICATIONS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-4 de Société Telus Communications, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur les lots compris dans le plan cadastral complémentaire PC-27492 du cadastre du Québec, 1700, rue Jacques-Tétreault, l'installation d'une enseigne détachée en cour avant d'une profondeur de moins de 20 mètres, alors qu'une profondeur minimale de 20 mètres est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-53.

(SD-2026-995)

CE-20260318-654 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-17 de Les Soeurs Missionnaires De L'immaculée-Conception, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment institutionnel de 3 étages sur le lot 6 571 831 du cadastre du Québec, 140, place Juge-Desnoyers, une proportion maximale de revêtement extérieur de type D de 45 % sur la façade principale avant et la façade arrière au lieu d'une proportion maximale de 25 %, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-54.

(SD-2026-996)

CE-20260318-655 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - HABITAT URBANOVA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-18 de Habitat Urbanova inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 6 406 578 du cadastre du Québec, boulevard Arthur-Sauvé:

1. une marge arrière minimale de 4,8 mètres, alors qu'un minimum de 5 mètres est prescrit;

2. une hauteur du plancher du rez-de-chaussée maximale de 1,78 mètres, alors qu'un maximum de 1,5 mètre est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-55.

(SD-2026-997)

CE-20260318-656 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - GISÈLE PLANTE SÉNÉCAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-19 de Gisèle Plante Sénécal, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 1 627 756 du cadastre du Québec, 4519, boulevard Lévesque Est:

1. une clôture située à une distance minimale de 0,1 mètre de la ligne avant secondaire de terrain, au lieu d'une distance minimale de 0,3 mètre;

2. une clôture d'une hauteur maximale de 2,1 mètres, au lieu d'une hauteur maximale de 1,2 mètre;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-56.

(SD-2026-998)

CE-20260318-657 DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - MARCEL REYNOSO TORIBIO ET LILIANA CARREIRA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0189 de Marcel Reynoso Toribio et Liliana Carreira, propriétaires, à l'effet de permettre la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 2 000 143 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-61.

(SD-2026-1008)

CE-20260318-658 DEMANDE D'UTILISATION AUTRE QU'AGRICOLE - LOT P.2 073 075

ATTENDU QUE l'utilisation à des fins autres que l'agriculture de la partie du lot visé par la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme et au schéma d'aménagement et de développement révisé de Laval;

ATTENDU QUE l'objet de la demande est complémentaire à l'agriculture;

ATTENDU QUE le propriétaire est un producteur agricole;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec qu'il y aurait lieu d'accepter la demande à l'effet d'utiliser à une fin autre que l'agriculture, soit pour des rassemblements, une partie du lot 2 073 075 du cadastre du Québec représentant une superficie de 980 mètres carrés, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif agricole numéro CCA-2026-09.

(SD-2026-1075)

CE-20260318-659 DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL 2025 - COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport annuel du Comité consultatif agricole pour l'année 2025.

(SD-2026-1080)

CE-20260318-660 ADOPTION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 6 439 921

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre que l'usage «Vente en gros d'automobiles et autres véhicules automobiles, neufs ou d'occasion (5111)» puisse être exercé sans bâtiment principal sur le lot 6 439 921 du cadastre du Québec, situé sur la rue Léopold-Hamelin, et, de façon précise, d'y permettre:

que l'usage «Vente en gros d'automobiles et autres véhicules automobiles, neufs ou d'occasion (5111)» puisse s'exercer sans bâtiment principal;

qu'une roulotte puisse être utilisée comme bâtiment accessoire.

(SD-2026-1141)

CE-20260318-661 ASSEMBLÉE DE CONSULTATION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 6 439 921

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au 9 avril 2026 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence pour le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre que l'usage «Vente en gros d'automobiles et autres véhicules automobiles, neufs ou d'occasion (5111)» puisse être exercé sans bâtiment principal sur le lot 6 439 921 du cadastre du Québec, situé sur la rue Léopold-Hamelin.

(SD-2026-1141)

CE-20260318-662 APPROBATION - LETTRE AUX CITOYENS - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 6 439 921

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens à inviter à l'assemblée publique de consultation ainsi que le plan et la liste des adresses de ces citoyens pour le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre que l'usage «Vente en gros d'automobiles et autres véhicules automobiles, neufs ou d'occasion (5111)» puisse être exercé sans bâtiment principal sur le lot 6 439 921 du cadastre du Québec, situé sur la rue Léopold-Hamelin.

(SD-2026-1141)

CE-20260318-663 INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation et du marquage pour l'implantation de 15 nouvelles stations de trottinettes électriques en libre-service, et dont les détails apparaissent aux plans de signalisation portant le numéro SI-D48833-2025-002, feuillets 001 à 015, préparés par le Service de l'ingénierie le 13 juin 2025;

d'autoriser les services de l'ingénierie et des travaux publics à coordonner la réalisation de ces travaux de marquage et de signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-4591)

CE-20260318-664 INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 1260, rue du Relais, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600320-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 19 décembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2026-292)

CE-20260318-665 INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 71, 11e Rue, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600358-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 19 décembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2026-295)

CE-20260318-666 INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 509, rue Lahaie, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600351-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 19 décembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2026-298)

CE-20260318-667 INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 875, rue du Calvet, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600270-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 12 novembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2026-301)

CE-20260318-668 AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2125

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux en lien avec le contrat à exécution sur demande pour les travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de la Ville de Laval, lots 1 et 2, au montant de 173 859,45 $;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 3.

(CT:1887784)
(SD-2026-851)

CE-20260318-669 DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-2125

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 87 317 $, taxes nettes incluses, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1887784)
(SD-2026-851)

CE-20260318-670 DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13179-F - CONTRAT DOS-2125

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13179-F, un montant de 87 400 $, taxes nettes incluses.

(CT:1887784)
(SD-2026-851)

CE-20260318-671 INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'ajustement de la signalisation pour l'interdiction de stationnement sur la travée ouest de la 12e Avenue, entre la rue Cadotte et la 11e Rue, afin d'assurer une circulation conviviale pour l'ensemble des usagers, tel qu'indiqué aux plans de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600142-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2026-1222)

CE-20260318-672 APPROBATION - PROGRAMME DE RÉSIDENCE DE CRÉATION MARCEL-SAINT-PIERRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre.

(SD-2026-974)

CE-20260318-673 ACTE DE CESSION - ASSOCIATION LAVALLOISE DE PARENTS ET AMIS POUR LE BIEN-ÊTRE MENTAL INC. - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'acte de cession à intervenir entre l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental inc., le Carrefour jeunesse-emploi de Laval et la Ville de Laval concernant la cession des droits de l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental inc. au Carrefour jeunesse-emploi de Laval, et ce, dans le cadre de l'entente intitulée «Poursuite de Trouve ta ressource - volet prévention»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'acte de cession.

(SD-2026-1189)

Maire

Page 264

Greffière

À 9 h 24, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière